

Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline (éds), *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Cerf, 1995, 294 p.

Michel Despland

Volume 24, numéro 1, printemps 1997

Avez-vous lu Rawls ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027435ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027435ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Despland, M. (1997). Compte rendu de [Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline (éds), *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Cerf, 1995, 294 p.] *Philosophiques*, 24(1), 198–198. <https://doi.org/10.7202/027435ar>

Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline (éds), *L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Cerf, 1995, 294 p.

La collection de travaux recueillis par Cholvy et Hilaire nous fait pénétrer dans le monde qui s'opposa à la vision de l'État enseignant mise de l'avant par Cousin et ses collègues libéraux. Au fil de ces articles (scrupuleux, qui reposent parfois sur des thèses), on apprend que la loi française parle d'écoles libres « à caractère propre » et jamais d'écoles confessionnelles, et que la pensée oscille entre une liberté d'autonomie accordée comme à regret et la reconnaissance d'un pluralisme à utilité sociale. (Quand la tendance politique est à la hausse des subsides aux élèves de ces écoles, la pensée accentue le deuxième thème.) L'attention historique dépasse l'étude des affrontements idéologiques pour se porter vers les acteurs de ce mouvement et distingue plusieurs types d'écoles catholiques, celles de la hiérarchie, celles des enseignants et celles des parents (types conservateur, syndicaliste ou démocratique). Au moment de leur plus grand essor (à la fin du Second Empire), les écoles primaires catholiques scolarisent le quart des garçons et les deux tiers des filles. Les manuels, toujours patriotiques, soulignent les effets pervers de la modernité et n'admettent pas formellement l'innocence de Dreyfus avant le milieu du XX^e siècle. Toujours prompts à combattre l'Université-Monopole d'État, les partisans des écoles ou des sciences catholiques n'eurent jamais les moyens de rivaliser avec elle sur le plan des connaissances, malgré les nombreuses déclarations d'intention. Les hautes écoles catholiques (universités de 1875 à 1880, instituts depuis) rencontrèrent des limites d'ordre financier, mais le souci de la formation de la masse l'emportait toujours dans l'esprit des évêques. Ainsi, ces hautes écoles se montrèrent plus soucieuses de former des médecins et des avocats catholiques (ou des professeurs de chimie et de lettres) que de développer les sciences ecclésiastiques et religieuses.

Un bilan des travaux ainsi recueillis aurait été précieux. Que faut-il penser, en effet, d'un état de fait qui revendique les mérites du pluralisme alors qu'il installe plutôt un dualisme entre les catholiques et les autres, ou entre certains catholiques et les Français que ces derniers aiment nommer « la gauche » ? On sait que depuis 1960, les évêques français investissent beaucoup moins dans les écoles « à caractère propre ».

Michel Despland

Département des sciences des religions

Université Concordia
